

Agenda 21 Plérin	
Axe 5 : Favoriser un développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
<b>Action 37 : sensibiliser les enfants au Développement Durable</b>	
Contexte	<p>Le Développement Durable se démocratisera si tous les habitants le comprennent et se l'approprient. La sensibilisation au Développement Durable est donc vraiment essentielle.</p> <p>La Ville de Plérin propose différents services à la population en matière d'accueil de la petite enfance, d'activités périscolaires, de soutien aux établissements scolaires, d'éducation à la citoyenneté.</p> <p>Le projet éducatif de Plérin qui s'inscrit dans un contexte d'engagement majeur de la Ville en faveur des enfants et des jeunes dans leur développement personnel, leur apprentissage de l'autonomie et des responsabilités, dans la pratique de la solidarité et du respect des autres... intègre transversalement les notions de développement durable, et notamment la sensibilisation à l'environnement.</p> <p>L'éducation à l'environnement constitue une des priorités. Sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge, c'est prendre le pari de former les écocitoyens de demain. De plus, les enfants sont généralement de bons ambassadeurs au sein de leur foyer : sensibiliser les enfants au développement durable, c'est aussi toucher les familles.</p>
Enjeux DD	Environnemental : préserver les ressources, réduire les émissions de gaz à effet de serre.
	Social : rendre accessible les services au plus grand nombre, sensibiliser au développement durable, à l'environnement, à la solidarité, au respect de l'autre.
	Economique : proposer des tarifs adaptés aux moyens de familles.
Mesures concrètes	<p><u>sur le temps péri-scolaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire vivre les jardins pédagogiques des écoles sur le temps périscolaire,</li> <li>- participer à Ecologestes,</li> <li>- animation ludique sur l'alimentation bio sur le temps du midi,</li> <li>- prendre en compte dans toute animation ou projet les notions de développement durable.</li> </ul> <p><b>objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; prise en compte du DD dans les projets pédagogiques de chaque structure</li> <li>-&gt; mise en oeuvre de 5 actions DD a minima par structure dès 2011</li> </ul> <p><u>à l'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conforter et adapter le projet d'éducation à l'écocitoyenneté mené dans les écoles élémentaires suite à évaluation 2010.</li> <li>- Sensibiliser les enfants et les usagers des écoles aux consommations d'eau et d'énergie sur leurs bâtiments.</li> </ul> <p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; 1 animation par classe sur l'ensemble des 8 écoles élémentaires de la commune (36 classes)</li> </ul>
Pilote	Anne-Marie DUREL, Adjointe en charge de l'Enfance – Jeunesse
Partenaires	Vivarmor Nature Associations et personnes ressources locales
Calendrier prévisionnel	action continue.

Budget prévisionnel	4 700 €/an pour l'éducation à l'écocitoyenneté dans les écoles.
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets de structures d'accueil prenant en compte le DD / nombre total structures.</li> <li>- Nombre d'actions DD / structure d'accueil.</li> <li>- Nombre d'animations DD dans les écoles / Nombre d'enfants sensibilisés.</li> <li>- Consommation d'eau et d'énergie dans les écoles et structures d'accueil</li> </ul>
Lien avec d'autres actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les habitants au Développement Durable. (Action 36)</li> <li>- Favoriser les comportements éco-responsables dans les salles municipales. (Action 38)</li> <li>- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux. (Action 1)</li> <li>- Economiser l'eau sur le patrimoine communal. (Action 14)</li> </ul>